

LE FAIT DU JOUR

le dauphiné LIBÉRÉ



LE BILLET Un sondage chasse l'autre...

PAR GEORGES BOURQUARD
Qu'un sondage place Marine Le Pen en tête du 1^{er} tour de la présidentielle et voilà le microcosme tout émoustillé. Depuis samedi, tout ce que la France compte d'experts, de politologues et de commentateurs zélés ramène sa science. À croire que ces gens-là ne savent pas comment meubler leur dimanche. Tous y vont de leur "on vous l'avait bien dit". Comme en 2002 peut-être... Car les spécialistes en sciences politiques partagent une qualité précieuse avec les économistes, la prévision des événements passés. Il s'est pourtant trouvé quelques sages pour soupçonner ce sondage de malfaçons. DSK, champion toutes catégories des enquêtes d'opinion, n'y figure pas. Et les sondeurs auraient eu la main lourde sur les

méthodes de redressement, une astuce pour corriger les résultats bruts. Au point que l'institut Harris va le refaire. Le pays trépigne d'impatience... Depuis les cahiers de doléances de la Révolution ou les votes de paille américains, l'opinion publique est surveillée comme le lait sur le feu. À grands frais. Et avec des marges d'erreur qui vaudraient un zéro pointé à n'importe quel potache... Deux parlementaires, un de droite et l'autre de gauche, voudraient y mettre bon ordre. Mais leur proposition de loi n'a aucune chance de passer la rampe à l'Assemblée nationale. Les instituts de sondage sont vent debout, ce qui n'étonnera personne. Mais le gouvernement aussi. À croire que l'art de gouverner ne peut désormais s'exercer sans cette béquille bancal, le sondage...

COMMUNES DE MONTAGNE Où en est la charte de développement durable ?

■ En 2007, à Beaufort, la ministre de l'Écologie Nathalie Kosciusko-Morizet (alors secrétaire d'État), lançait la charte de développement durable de l'association des maires de stations de montagne (ANMSM). 130 mesures à entreprendre dans huit chapitres via un plan d'action. À ce jour, seules 50 des 117

communes adhérentes ont signé la charte. Parmi elles, une vingtaine ont réalisé leur diagnostic et une dizaine de plans ont été validés. Pour Guy Vaxelaire, maire de La Bresse (Vosges) et vice-président de l'ANMSM en charge de la charte : « Le but n'est pas d'avoir le label mais que chacun progresse concrètement. Le

bilan carbone de dix stations a permis de tirer des conclusions. Aujourd'hui, les maires sont plus soucieux de l'équilibre général et la tendance n'est plus à la construction de lits neufs au détriment de l'existant. Le logement des saisonniers, les circuits courts sont prioritaires. La charte a mis le doigt sur les bonnes questions. »

REMONTÉES MÉCANIQUES Vers une norme propre

■ Diminution de consommation des dameuses équipées de GPS, tri des déchets ou des câbles, économie d'énergie suppressions de remontées inutiles, optimisation du fonctionnement des réseaux de neige de culture... Depuis 2008, Domaine skiable de France, fédérant 220 domaines, a lancé une démarche de certification environnementale. À ce jour, 23 stations françaises remplissent la certification ISO 14 001 et une quarantaine d'autres sont candidates. Pour les accompagner, un outil de veille réglementaire leur signale leurs écarts par rapport aux objectifs fixés.

DOMAINES SKIABLES Depuis l'hiver 2006/2007 sans neige, communes et exploitants ont multiplié

Les stations se mettent

Il y a quatre ans, au sortir d'un hiver exceptionnellement chaud, élus et stations de montagne jureraient qu'ils allaient prendre le virage du développement durable. L'association des maires de stations (ANMSM) lançait sa charte et les exploitants, sous l'égide de leur syndicat, Domaine skiable de France (DSF), initiaient une norme environnementale. Mis à l'index pour la neige de culture, il s'agissait de chasser les préjugés et se redonner une crédibilité.

Mais la prise de conscience de l'empreinte écologique de stations de sports d'hiver ne date pas d'hier. Depuis dix ans, les domaines ont rationalisé leurs aménagements. Ainsi sur 4 000 remontées que comptait le parc français en 2000, 300 ont disparu. À l'Alpe d'Huez (Isère) le secteur du Signal va voir trois téléskis et un vieux télésiège remplacés par un seul débrayable. À Orcières (Hautes-Alpes), le PDG de Labelmontagne vise en priorité la restructuration du domaine et l'extension vers les 3 000 m de Roche Brune n'est plus d'actualité.

Même si l'aménagement constitue l'aspect visible, le défi environnemental ne porte pas que sur les pistes dévoreuses d'espaces. Le câble pollue moins que la route. Et selon l'étude de l'ANMSM qui a dressé le bilan carbone de dix stations, c'est dans l'accès, l'hébergement et la vie en station que les efforts restent à produire pour limiter les émissions. Au-delà de la communication, quel est le bilan global quatre ans après



Des travaux de remontées mécaniques mieux insérés dans l'environnement avec une réduction de nombre d'appareils sur les domaines et de pylônes dans le panorama. Le DL/Archives Greg YETCHMENIZA

les annonces ? Pour Laurent Burget, directeur de l'association Mountain riders : « Il y a du mieux mais il reste énormément de travail. » Et de déplorer que seuls 9 % d'hébergements sont responsables (NDLR : moins énergivores).

« Tout est affaire d'équilibre entre aménagement et protection »

Le milieu associatif a tout fait de dénoncer "greenwashing", un écolisme de façade. La diversification espérée vers un tourisme plus doux s'est surtout traduite par une préservation du modèle économique basé

sur le ski, la concurrence, donc les projets de neige de culture, de liaisons ou d'extension de domaines susceptibles d'attirer plus de clientèle. Or les recettes additionnelles nécessaires au remboursement des investissements passent souvent par la construction de lits et plus de charge à absorber.

Pour Vincent Neyrinck de Mountain Wilderness, cette vision de la course au kilométrage de pistes est dépassée. Il dénonce une logique de compétition. « Il y a un double discours. D'un côté les stations disent "on est plus vert que vert" mais dès qu'on veut leur imposer des règles, elles s'arc-boutent. » Neyrinck pense à la volte-face de

l'État sur la directive territoriale des Alpes du nord qui voulait confiner les domaines à leur enveloppe actuelle. Du côté des stations, on répond que le ski est toujours la colonne vertébrale d'une économie génératrice d'emplois et de 7 milliards d'euros, soit 18 % du tourisme français. Et dans un contexte de concurrence internationale, elles doivent accroître leur offre. Plus haut, plus grand et à 3000m si possible, pour une neige garantie.

À l'instar de la Rosière en Savoie où Thomas Faucheur, le patron de la station explique la donne : « Il faut raisonner à l'échelle macroéconomique. On fait cela pour répondre à une demande. Il

REPÈRES

BILAN CARBONE

■ Seuls 2 % des émissions de gaz à effet de serre d'une station sont liés aux domaines skiables. Le transport pour accéder ou circuler dans la station représente 60 %. Et près de 30 % sont dus aux dépenses énergétiques des appartements, mal isolés.

INVESTISSEMENTS À LA BAISSÉ

■ Syndrome des dernières années de concessions sur les domaines, avec 277 M€ pour cet hiver, les exploitants français qui ont le plus grand domaine au monde ont réduit depuis 5 ans leurs investissements. C'est deux fois moins que l'Autriche et l'équivalent de la Suisse qui a un parc deux fois moindre. Pour autant, face à la concurrence internationale, elles devront investir dans les années à venir.

nous faut chercher une neige naturelle plus abondante, un ski plus sportif et équilibrer notre offre par rapport à La Thuile, station italienne à laquelle nous sommes reliés. Pour Pierre Lestas, président de DSF : « Tout est affaire d'équilibre entre aménagement et protection. »

La décennie 2010 doit marquer les dernières bornes d'aménagement dans les Alpes dont les versants non classés ne sont pas extensibles. Associations et élus verts entendent être vigilants dans la perspective du futur schéma de massif (PACA Rhône-Alpes) en 2013.

Antoine CHANDELLE

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ - VAUCLUSE MATIN

Henri-Pierre Guilbert Président Directeur Général, Directeur de la publication

S. A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
Capital : 7 969 520 €
Durée 99 ans
à compter du 14 juin 1945

Siège social : Les Iles Cordées
38913 VEUREY CEDEX

Principal associé : EBRA

Direction générale
CENTRE DE PRESSE DE VEUREY
38913 VEUREY CEDEX
Tél. 04 76 88 71 00
Télécopie 04 76 85 80 20
ledauphine.com

Publicité
PUBLIPRINT DAUPHINÉ
Commission paritaire n° 0411 C 83387

Impression : LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ, VEUREY - Tirage moyen : 303 551 exemplaires

le dauphiné LIBÉRÉ

PAR
ABONNEMENT
VOTRE JOURNAL

à 0,85€
au lieu de 0,90€

chaque matin
dans votre boîte aux lettres

* Offre réservée aux nouveaux abonnés

AMÉNAGEMENT Quand la DTA était retoquée

■ En 2010, sous le lobbying des élus et opérateurs de stations, l'État revoyait sa Directive Territoriale d'Aménagement des Alpes du nord, pilotée par le préfet de Région. Les acteurs estimaient que cette DTA, s'imposant aux documents d'urbanisme, bloquerait tout projet de remontées et ses perspectives économiques.

Pour Pierre Lestas (Domaine Skiable de France) : « Elle empêchait de rationaliser nos appareils en contraignant tout aménagement dans l'enveloppe du domaine existant. » Cette volte-face, vidant le document de son pouvoir réglementaire, a suscité le tollé des associations environnementales.

ASSOCIATION Mountain riders passe les stations au révélateur de l'environnement

■ Depuis 2006, cette association-partenaire des maires de montagne édite un éco-guide, où elle relève les efforts réalisés dans sept domaines du développement durable (transport, énergie, eau, aménagement, territoire, social et déchets). 42 logos valident les engagements réalisés. En 2006, 45 stations

ont joué le jeu et répondu au questionnaire et une centaine en 2009. Cette année, on est redescendu à 68. Selon Mountain riders, 27 % d'entre elles ont lancé des actions pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à peine 25 % achètent de l'électricité de sources renouvelables, 30 % n'ont pas de système de

traitement des eaux usées adéquat. Mais Mountain riders encourage surtout les initiatives à se développer d'une station à l'autre, comme le covoiturage, les transports en commun (skirail), les alternatives au sel de déneigement, les toilettes sèches, les programmes de rénovation énergétique.



Soirées dansantes

avec orchestre
les VENDREDI soir
et DIMANCHE après-midi

VENDREDI 11 MARS
21 heures
JACKY GUILLOUX

DIMANCHE 13 MARS
15 heures
JR CHAPELET

Info Réservations : 04 79 44 80 92
RN 90 AITON - tenue correcte exigée

La direction se réserve le droit d'entrée
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération

648864

labels et normes. Si des efforts environnementaux ont été faits, le ski et les remontées mécaniques demeurent la clé de voûte de leur économie

au vert pour mieux cultiver l'or blanc



TROIS QUESTIONS À...

Jean-Marc Simon

Président de la Compagnie du Mont-Blanc (Chamonix)

« Des concessions plus longues pour une montagne fragile »

■ Vous avez demandé à Nicolas Sarkozy que le paramètre environnemental soit intégré dans les concessions de remontées mécaniques (*) Pourquoi ?

« Ces délégations de service public ne sont pas que des contrats d'exploitation de remontées mais des concessions d'aménagement de la montagne et d'une montagne fragile. À Chamonix, nous avons des exemples concrets. En reconstruisant la télécabine du Brévent se posait la question de la démolition des grands pylônes de béton historiques datant de 1929. Cette destruction se fait à fond perdu, mais il faut la faire. Le coût industriel de cette télécabine ne représentait que la moitié de l'enveloppe globale. Le reste concerne les abords, l'insertion paysagère ou la démolition de l'infrastructure obsolète, des considérations qui n'existaient pas il y a dix ans. De même pour rénover le téléphérique des Grands-Montets (3300m), il faudra tenir compte de l'abaissement du glacier et aménager des parties glaciaires. Tout cela engendre des coûts. »

■ Cela passe donc par des concessions plus longues comme pour les sociétés d'autoroutes ?

« La loi montagne fixait des concessions de l'ordre de 30 ans, calquées sur la durée d'amortissement des investissements. Or si on veut travailler sur le long terme, il faut se poser la question de la responsabilité pour les générations futures. L'exemple des sociétés d'autoroute sur 50 ans est un peu choc. Mais il faut des contrats de longue durée qui permettent d'amortir les coûts liés à l'environnement et résoudre le problème du renouvellement de l'existant. »

■ Le train du Montenvers, première attraction touristique en montagne est un exemple édifiant...

« Là encore avec le réchauffement climatique et la baisse de la mer de Glace, la grande série d'escaliers conçue il y a 15 ans et que les skieurs de la vallée Blanche connaissent bien, n'est plus acceptable aujourd'hui. Pour 2012, on travaille sur un projet d'accès à la mer de Glace via un cheminement horizontal avec un creusement de la grotte touristique plus en amont. »

Propos recueillis par Antoine CHANDELLIER

(*) Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, a été chargée d'un rapport sur les délégations de services public et les concessions de remontées mécaniques attendu pour l'été.

Remontées mécaniques : les grands projets dans les Alpes françaises



Les dernières grandes liaisons

Les projets en Pays de Savoie

En Haute-Savoie, la station des Contamines, isolée et souffrant d'une érosion de sa clientèle, aimerait se connecter à ses voisines Saint-Gervais et Megève. Une récente étude a conclu à la possibilité d'une liaison par un simple télésiège au sommet du mont Joly. La réalisation d'un rêve de 30 ans ? Le cas échéant, un seul petit vallon, le Leutaz, entre Megève et Praz-sur-Arly, séparerait encore le domaine Évasion de l'Espace Diamant.

Le maire de Praz-sur-Arly, Yann Jaccaz reconnaît qu'il songe à un projet. « Initialement Praz devait être raccordé à Megève par le plateau de Véry. » Un espace sensible écologiquement et royaume du tétras-lyre. Le maire veut classer le secteur en réserve Natura 2000, mais envisage

une liaison moins « impactante » par le bas. Si elle voyait le jour, des Contamines aux Saisies, Évasion Mont-Blanc et Espace Diamant cumuleraient 640 km de pistes... Pour Yann Jaccaz : « Il s'agit de consolider une image en jouant l'intercommunalité sur des investissements considérables. » Bref un effet synergie.

Autre liaison dans l'air, entre La Clusaz et Le Grand-Bornand, dans les Aravis, dont on parle depuis 1990. « Il faut intégrer la dimension économique et écologique », explique Pierre Lestas. Techniquement la balle est davantage sur le versant Grand-Bornand avec son massif du Danay. Il y a cinq ans une étude avait établi que ce projet serait conditionné à la réalisation de 2000 lits.

En Savoie, un vieux serpent de mer, relier Valloire et Val-Fréjus, n'est pas totalement en

sommeil.

Alpe d'Huez / Deux Alpes

C'est Christian Reverbel, patron de l'Alpe d'Huez qui le confirme. Oui, le projet de connexion de sa station avec l'autre grand domaine isérois des Deux Alpes est dans l'air. « Aujourd'hui concurrence oblige, il faut se fédérer. Il y a une nouvelle étude pour une liaison de type Vanoise Express (les Arcs/La Plagne). » Bref par un gros-porteur et donc pas skis aux pieds.

Surplus d'activité

L'association Deux Alpes/Alpe d'Huez atteindrait 400 km de pistes. Aujourd'hui, face aux grands domaines de Tarentaise, l'offre iséroise ne peut rivaliser pour attirer la clientèle internationale, sur les périodes de janvier et mars où se trouve la marge de progression. Les

dernières liaisons, Paradiski (les Arcs/La Plagne), Termignon-Val-Cenis ou Espace Diamant (Praz, Notre-Dame, Flumet, les Saisies) ont généré un surcroît d'activité de 10 à 35%. Pour Pierre Lestas, président de Domaine skiable de France, les liaisons sont indéniablement plus attractives. La question de l'environnement après étude d'impact relève des services de l'État (Unité touristique nouvelle).

Le cœur de Pelvoux balance

Enfin dans les Hautes-Alpes, la petite station de Pelvoux, enclavée au pied des Écrins, ne cesse de vouloir faire parler d'elle. C'est aussi une question de survie. Avec Puy-Saint-Vincent d'un côté et Serre-Chevalier de l'autre, ses élus rêvent d'une association. Et de relancer des études.

REPÈRES

PROJETS D'EXTENSION

■ EN SAVOIE :

- À la Rosière, un dossier Unité touristique nouvelle a été déposé pour équiper le secteur du mont Valezan avec deux télésièges dans la combe jouxtant le domaine.

- À Sainte-Foy, les élus ferrailent contre le projet de classement de la combe du Clou, où ils prévoient trois remontées.

- À Val-Thorens, la SETAM doit équiper le secteur de Thorens pour l'hiver prochain avec un funitel et quelques kilomètres de pistes supplémentaires. Une meilleure liaison avec Orelle est à l'étude (combe du Boucher).

- Enfin, entre Val-Cenis et Termignon, l'équipement de la combe de Cléry doit parachever la liaison.

■ EN HAUTE-SAVOIE : Chamonix a lancé les démarches pour équiper la combe des Jours et étendre son domaine du Tour en territoire suisse, pas avant 2013-2014.

■ DANS LES HAUTES-ALPES : Le projet qui fait le plus de bruit est celui de Montgenèvre avec l'équipement de l'aiguille de Chaberton qui permettrait d'atteindre la cote 3 000 et équilibrer l'offre de la station par rapport à ses voisines italiennes ou Serre-Chevalier. Le dossier a été attaqué par plusieurs recours.

LES PLUS GRANDS DOMAINES

■ Les Portes du Soleil (650 km) en Haute-Savoie, les Trois vallées (600 km) en Savoie, Évasion Mont-Blanc (440 km) en Haute-Savoie (avec navettes), Paradiski en Savoie (420 km) La Voie lactée (410 km) entre Hautes-Alpes et Italie (Sestrières), l'Espace Killy et les Sybelles en Savoie avec plus de 300 km de pistes.

PROCÉDURES UTM

■ Dès qu'il y a création de domaine skiable supérieure à 10 hectares, il faut un dossier Unité touristique nouvelle à l'échelle du département. Au-delà de 100 hectares c'est le préfet de région coordonnateur de massif (Rhône-Alpes/Paca) qui doit accorder l'autorisation, après avis d'un comité.